

La route et

Les médicaments

Dr Démolis

- 3% des accidents de la route dus à des médicaments*.
- Médicaments d'utilisation courante aussi bien que médicaments pris au long cours.
- Le risque peut être lié soit à :
 - l'effet recherché du médicament (somnolence pour les somnifères)
 - l'effet indésirable du médicament (somnolence pour les antiallergiques)
 - l'interaction avec d'autres produits (médicament, alcool, drogue,...)

Classification en pictogramme

- Système à trois niveaux de vigilance instauré par l'AFSSAPS en 2005
- Outils d'alerte pédagogiques, non réglementaires, reposant sur le conseil, conduisant à des attitudes pratiques de prévention.
- A chacun correspond :
 - > une couleur spécifique,
 - > un niveau de risque indiqué en chiffre,
 - > un message de vigilance.

Classification en pictogramme



NIVEAU 1

Soyez prudent

Ne pas conduire sans avoir lu la notice



Vigilance sur les effets éventuels



NIVEAU 2

Soyez très prudent

Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



Médicaments en général sur prescription médicale



NIVEAU 3

Attention, danger : ne pas conduire

Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin



Effets rendant la conduite dangereuse avec risque éventuels d'effets résiduels

Pictogramme niveau 1

- Médicaments délivrés sans ordonnance.
- Effets dépendent largement de la sensibilité individuelle au médicament.
- Nécessite que le patient soit informé du risque.
- La conduite n'est pas remise en cause mais l'avis du médecin ou pharmacien est souhaité.



Par exemple : antalgiques ou sirops anti-toux

Pictogramme niveau 2

- Médicaments prescrits sur ordonnance
- Effets prédominants par rapport à la susceptibilité individuelle
- Ce niveau nécessite l'avis d'un professionnel de santé (médecin, pharmacien)



Par exemple : antidouleurs codéinés, tranquillisants, antiépileptiques, anti-parkinson
Attention aux médicaments banalisés comme les antiallergiques ou les anti-nauséeux

Pictogramme niveau 3

- Ces médicaments présentent le risque le plus élevé pour la conduite
- L'incapacité à conduire est souvent temporaire mais majeure
- La conduite n'est pas forcément remise en cause mais le salarié doit être vigilant et repérer les manifestations éventuelles correspondant aux effets signalés dans la notice.



Par exemple : les somnifères, tranquillisants, certains neuroleptiques

Les effets essentiels

- Troubles de la vigilance et de l'attention
- Troubles du comportement
- Troubles de la vision
- Autres troubles

Les troubles de la vigilance

- Les médicaments responsables de ces effets sont à l'origine de la majorité des accidents dus aux médicaments
- Leurs effets : somnolence, troubles de l'attention

- Antibiotiques
- Antalgiques opiacés, antimigraineux
- Anxiolytiques, antidépresseurs.
- Décongestionnants nasaux,
- Antitussifs,
- Antiallergiques
- Des collyres.

Les troubles du comportement

- Ces médicaments ont des effets psychostimulants avec des signes d'agitation, d'excitation, confusion mentale ...

- Antiparkinsoniens

Les troubles de la vue

- Troubles provoqués par des médicaments pris par oral ou d'action locale, en collyre
- Les signes sont : vision floue par trouble de l'accommodation, et photophobie (sensibilité anormale à la lumière)

- Antiallergiques
- Anti-nausées
- anti-rhumatismes
- anti-toux,
- collyres décongestionnant
- collyres anti-glaucomes.

Autres troubles

- **Troubles cardio-vasculaires** (malaise) :
Il s'agit des anti-HTA, des traitements anti-glaucomes.
- **Troubles de l'équilibre** (vertige, instabilité...)
Il s'agit de l'aspirine, des anti-HTA, des antimigraineux, des antibiotiques, des antiépileptiques.
- **Malaise hypoglycémique** du diabétique mal équilibré

- Quelques dixièmes de secondes de retard au volant peuvent avoir de graves conséquences.
- Prendre un médicament n'est jamais anodin, que ce soit pour le traitement d'une maladie, comme pour de simples petits maux tels que fièvre, toux, maux de gorge, ...
- La prise de médicament peut avoir des conséquences sur notre sécurité et celle des autres en cas de conduite

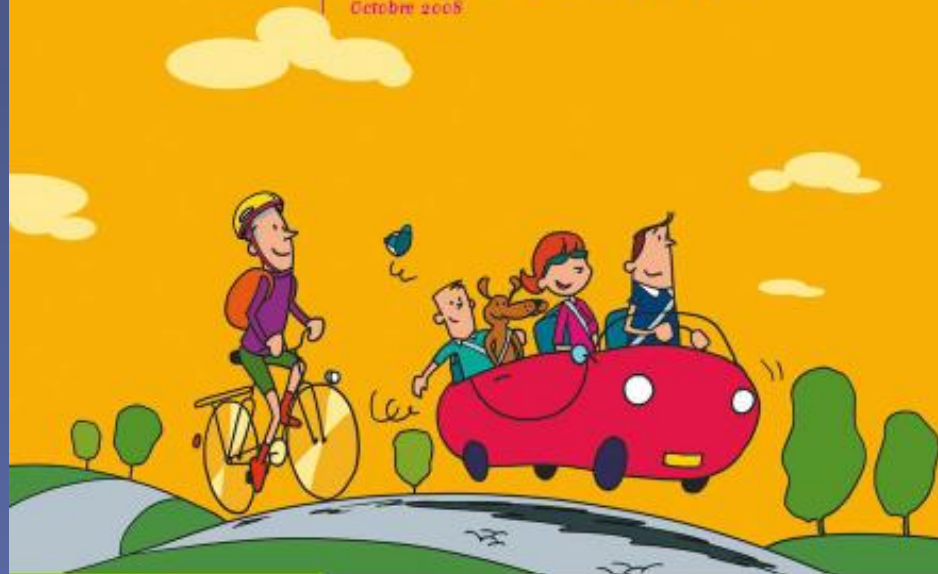
- Tenir compte des pictogrammes
- Respecter les signes d'alerte :
 - > une vue qui baisse
 - > des bâillements répétés, une somnolence
 - > des réflexes plus lents, une sensation d'engourdissement, un vertige
 - > ou encore une nervosité excessive
- Les effets indésirables sont plus marqués :
 - > En début de traitement ou lors d'une modification
 - > Par interférence avec alcool, drogues ,automédication

- La sécurité repose sur la recherche d'un équilibre satisfaisant entre le traitement nécessaire au symptôme et les effets indésirables : l'évaluation se fait au cas par cas en raison d'une susceptibilité individuelle.
- L'information donnée au salarié sur l'aptitude à la conduite, par le professionnel de santé est essentielle et réglementaire. Elle est par ailleurs soumise au secret médical. Il est de l'entière responsabilité du conducteur de suivre l'avis médical reçu.

Le bon usage des
produits de santé

Médicaments et conduite automobile

Octobre 2008



Agence française
de sécurité sanitaire
des produits de santé



*La prise d'un médicament n'est jamais un acte anodin,
car elle peut avoir des conséquences sur votre sécurité
et celle des autres.*